



creocean

Environnement & océanographie

COMMUNIQUE DE PRESSE

www.creocean.fr

La Rochelle,
le mercredi 17 novembre 2021

Suivi par : Sylvie BAUDRY, Responsable Support Commercial & Communication
Tél : 06 71 70 18 85 / baudry@creocean.fr

Inauguration du dispositif anti-submersion de Port-Neuf à La Rochelle : Un ouvrage de protection innovant qui valorise la qualité exceptionnelle du site !

C'est samedi prochain, le 20 novembre à 11 heures, que Monsieur Jean-François FOUNTAINE, président de la Communauté d'Agglomération et maire de La Rochelle, inaugurerà les aménagements réalisés sur le littoral à Port-Neuf. L'objectif de ce projet était multiple : **réaliser un ouvrage anti-submersion efficace** sans dénaturer le site et, si possible, **améliorer la qualité de ce lieu de promenade** très fréquenté par les Rochelais et les touristes, tout en **préservant cet espace environnemental fragile**.

Lors de l'inauguration, les sociétés CREOCEAN et SCE (sociétés du groupe KERAN), en charge de la maîtrise d'œuvre du projet et de l'ensemble des études environnementales et réglementaires, pourront faire une présentation des différentes étapes de ce projet exemplaire.

CREOCEAN et SCE, maîtres d'œuvre du projet, expliquent la genèse et la démarche de ce projet exemplaire :

Lors du passage de la tempête Xynthia, la ville de La Rochelle a été gravement touchée par des inondations. Au nord de la baie de La Rochelle, les études du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le secteur de Port-Neuf ont permis de montrer que le niveau extrême de la marée et l'orientation de l'agitation, lors de la tempête, étaient atypiques pour cette zone et ont été à l'origine des importantes submersions dans ce quartier.

Le groupement CREOCEAN (Mandataire) et SCE (Co-traitant), a été chargé par la Ville de La Rochelle et par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de la maîtrise d'œuvre du projet de **confortement de la protection littorale contre le risque de submersion marine de la zone de Port-Neuf**, d'une part, et de la **protection de l'établissement de la Croix-Rouge**, d'autre part. Cette mission de maîtrise d'œuvre incluait les différentes études complémentaires, notamment toutes les modélisations numériques pour étudier les conditions hydrodynamiques et les submersions, ainsi que toutes les études environnementales et réglementaires.

Le diagnostic du site a mis en évidence les forts enjeux vis-à-vis de la mise en sécurité des biens et des personnes, mais aussi vis-à-vis du maintien des agréments de cette corniche littorale qui offre notamment un lieu de promenade très fréquenté, par les Rochelais et les touristes, et bénéficie d'une très belle vue sur l'ensemble de la baie de La Rochelle et sur le pertuis d'Antioche.

Depuis le début de notre mission, en décembre 2015, les contraintes du site, les évolutions de la demande des services de l'État et des besoins du maître d'ouvrage, induits en partie par le **diagnostic** et la recherche de **scénarios d'aménagement**, ont conduit à faire évoluer notablement les éléments à prendre en compte dans le cadre du projet et de la mission de maîtrise d'œuvre.



creocean

Environnement & océanographie

COMMUNIQUE DE PRESSE

www.creocean.fr

(SUITE)

Le système de protection que nous avons conçu est un principe novateur qui permet de mettre en place des ouvrages de protection relativement bas tout en ménageant les vues sur la mer.

Cet ouvrage a la même efficacité qu'un ouvrage standard, plus haut, mais qui aurait masqué la vue sur la mer. L'idée maîtresse de cette nouvelle solution est de **concevoir un premier ouvrage de protection** (talus en enrochements avec mur de couronnement) **qui atténue l'énergie de la houle** mais qui ne fait que limiter les franchissements. À une dizaine de mètres en arrière, **un deuxième mur de protection empêche la submersion terrestre. Le canal, formé** entre les 2 murs, **permet de retenir les masses d'eau** franchissant le premier ouvrage. Ce canal permet aussi de **renvoyer ces eaux vers la mer en les guidant vers une zone plus abritée** : l'anse de Port-Neuf.

[Pour plus d'informations](#)

Lors des phases d'alerte vagues/submersions, l'ouvrage sera interdit au public mais, le reste du temps, **le canal, pensé comme un élément de réaménagement de l'espace, est un lieu de promenade et permet de mettre en valeur le site grâce à des aménagements qualitatifs.** Ce scénario est apparu comme un très bon compromis entre un niveau de protection acceptable, un impact modéré dans le paysage et une emprise raisonnable.

Les ouvrages ont été optimisés, notamment en récupérant au maximum les éléments de la protection initiale. La concertation avec les riverains et les acteurs locaux, associée à une planification fine des travaux et un suivi attentif du chantier, ont permis de respecter les délais et de maintenir au maximum les activités locales, notamment la production d'un grand chantier nautique ainsi que les pratiques de voile légère des associations locales.

Les travaux, qui ont démarré en novembre 2019, ont été quasiment terminés le 30 juillet 2021, date de la réouverture de la promenade le long du front de mer et de la mise en service de la piste cyclable.

Lors de l'inauguration, Samedi 20 novembre 2021, CREOCEAN et SCE seront fières de vous présenter la genèse de ce projet et les choix qui ont abouti à ce dispositif de protection.

Le rendez-vous fixé par la communauté d'agglomération se situe au croisement de la rue de la Tour Carrée et de l'allée Léon Douzille à 11 heures !

PILOTAGE / MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET

- ✓ Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- ✓ Ville de La Rochelle

Contact CREOCEAN :

Georges CLAVERIE – Directeur de projet – Expert Aménagements Côtiers

claverie@creocean.fr – Tél : 06 88 03 66 16